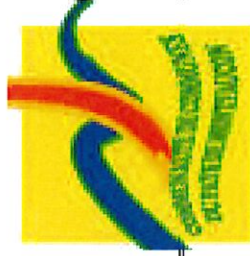


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

Dunières, Montfaucon en Velay, Montregard, Raucoules, Riotord, St Bonnet Le Froid, St Julien Molhesabate, St Romain Lachalm



PERMANENCES "HABITER MIEUX" Economies d'énergie

		ANNEE 2018											
		FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
DUNIÈRES Le Jeudi MAIRIE 10 H - 12 H			8		3		5			4			6
MONTFAUCON EN VELAY Le Mercredi COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 10 H - 12 H		7		4		6			5		7		

Pour tout renseignement,
s'adresser à



SOLIHA HAUTE-LOIRE

77 Rue du Faubourg St Jean
43000 LE PUY EN VELAY

contact.haute Loire@solihha.fr

Tél 04-71-09-14-07 (standard) / 04.71.09.80.16 (direct)

Habitat : Aides financières à la rénovation thermique

Dans la lignée du Grenelle de l'environnement lancé par l'Etat en 2007 qui affiche des objectifs ambitieux en termes de préservation de l'environnement, la CCPM a souhaité s'impliquer dans la rénovation thermique des logements.

La CCPM s'est ainsi engagée dans le programme « Habiter Mieux » porté par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), qui permet aux propriétaires aux revenus modestes de bénéficier d'aides très importantes pour financer des travaux de lutte contre la précarité énergétique :

- o de 35% à 50% de l'ANAH, sur le montant HT des travaux (plafonnés à 20 000 €),
- o 10% d'aide complémentaire de l'ANAH,
- o 500 € de la Communauté de Communes,
- o des aides éventuelles pour les foyers les plus modestes (Département),
- o et en complément du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique.

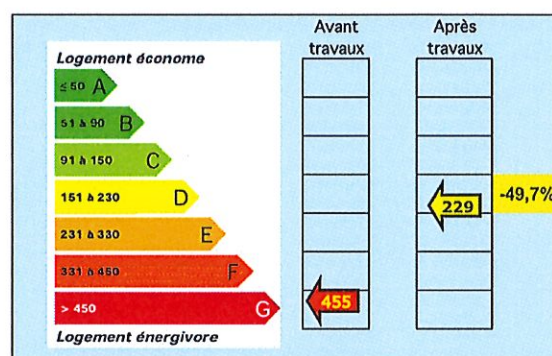
Deux conditions principales sont à remplir pour être éligible à ce dispositif :

1- Avoir des ressources inférieures aux plafonds requis

Nombre de personnes composant le ménage (entourer le nombre)	Très Modestes	Modestes
	Revenu Fiscal de Référence (€) / Revenus N-2	Revenu Fiscal de Référence (€) / Revenus N-2
1	14 360 €	18 409 €
2	21 001 €	26 923 €
3	25 257 €	32 377 €
4	29 506 €	37 826 €
5	33 774 €	43 297 €
6	38 031 €	48 751 €
7	42 288 €	54 205 €
8	46 545 €	59 659 €
Par pers supplémentaire	+ 4 257 €	+ 5 454 €

Plafond de ressources (année 2017)

2- Réaliser des travaux permettant un gain de 25% sur la performance énergétique



Exemple

Le programme « Habiter Mieux » est animé par l'association SOLIHA Haute-Loire (basée au Puy-en-Velay) qui accompagne les propriétaires du territoire :

- o Visites, diagnostics, simulations et conseils gratuits jusqu'à la décision d'engager les travaux (libre choix des entreprises),
- o Accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions,
- o Permanences gratuites et réunions sur le territoire.

Exemples de dépenses éligibles :

Couple (Saint-Romain-Lachalm)

- Travaux réalisés : remplacement de la chaudière, des fenêtres et des portes
- Montant des travaux : 22 975 €
- 42% d'aides publiques (9 600 €)
- Gain énergétique sur le logement : 44%

Personne âgée seule (Montfaucon)

- Travaux réalisés : remplacement de la chaudière
- Montant des travaux : 15 582 €
- 40% d'aides publiques (6 252 €)
- Gain énergétique sur le logement : 27%



Permanences mensuelles (conseils gratuits) :

Des permanences mensuelles seront organisées par SOLIHA sur le territoire de la Communauté de Communes :

- Mairie de Dunières (jeudi matin)
- Siège communautaire à Montfaucon (mercredi matin).

Renseignements auprès de SOLIHA :

Tél : 04.71.09.14.07

Mail : contact.hauteloire@solihha.fr

41

C'est le nombre de personnes du territoire ayant contacté SOLIHA pour se renseigner sur ces aides financières.